

JUIN 2017
« JOURNEE DES FAMILLES »

Bergerac, le 03 février 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les 23 et 24 juin 2017, se déroulera au Parc Floral de Paris, le grand rassemblement « **Les Journées des Familles** » de l'AFM Téléthon. L'occasion à tous de rencontrer médecins, chercheurs, paramédicaux, les salariés de l'AFM... Mais également de découvrir l'exposition d'aides techniques présentant une sélection de matériels adaptés, d'assister à l'assemblée générale statutaire.

Qui dit journées des Familles, dit également « **Buffet des Régions** » organisé le vendredi soir. Un grand moment de convivialité en allant de stand en stand à la découverte de spécialités gustatives régionales proposées par les réseaux.

Pour les familles avec enfants, adolescents, des espaces d'activités sont prévus pour eux sur les deux jours.

En 2015, la délégation avait mis en place un transport par la SNCF et profitée de l'évènement pour organiser une journée découverte de Paris... Devant un tel succès, nous envisageons de réitérer cette formule pour ces prochaines Journées des Familles.

Le voyage se ferait sur 4 jours : du mercredi 21 au samedi 24 juin 2017. Le transport serait assuré en car, par les transports Capou de Lourdes, société par laquelle nous passons pour nos grands déplacements.

1^{er} jour : voyage en car jusqu'à l'hôtel. Installation dans les chambres puis le groupe se retrouvera pour le dîner, la soirée sera ensuite libre.

2^{ème} jour : dès le matin, direction les Champs Elysées. Découverte de la plus belle avenue du monde, shopping à volonté... Après le déjeuner, direction la Tour Eiffel. Visite du deuxième étage, puis temps libre jusqu'en fin d'après-midi. Retour en car à l'hôtel où le groupe se retrouvera pour le dîner et profitera librement de la soirée.

3^{ème} jour et 4^{ème} jour : Le groupe prendra le car pour « Les Journées des Familles »

Le départ pour le retour en Dordogne est prévu aux alentours de 16h pour une arrivée entre 1h /1h30 du matin.

Pour ce qui est du tarif, nous ne pouvons vous donner à ce jour que celui de **2015** qui s'élevait à 60€ par personne. Ce tarif comprenait : le transport, les 3 nuits, les petits déjeuners, les dîners, les visites. Seuls les déjeuners du 1^{er} et 2^{ème} jour, ainsi que le dîner sur le chemin du retour restaient à la charge des familles. Nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer que nous ferons notre possible pour maintenir ce tarif pour 2017, il y aura également un tarif spécial pour les plus jeunes.

Bien entendu les frais d'inscription pour participer au JDF se rajoutent à ce montant, puisque l'inscription est à retourner directement au siège de l'AFM Téléthon par les familles, soit en 2015: 45€ par famille, 30€ pour une personne seule.

Comme vous pouvez vous en douter, ce projet demande une longue préparation, c'est pourquoi nous avons besoin de connaître le plus tôt possible les personnes qui seraient intéressées par ce voyage.

Pour cela, nous avons préparé une pré-inscription que nous vous invitons à bien vouloir nous retourner avant la **date du 27 février 2017**.

Bien entendu, nous restons à votre disposition afin de vous apporter le plus de renseignements utiles afin de pouvoir vous projeter dans la possibilité de participer à cet évènement. Sylvie au 05 53 57 85 87 ; Laëtitia au 06 61 45 14 83.

Veillez recevoir, Chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations les meilleures.

Laëtitia AUGUSTIN
Déléguée Départementale
AFM-Téléthon



Les Journées des Familles
Du mercredi 21 au samedi 24 juin 2017

Pré-inscription à retourner avant le 27 février 2017

Nom, prénom :

Adresse complète :

:

Tel : Mobile :

Email :

Les participants : Indiquer le nom, prénom, le lien de parenté, l'âge.

1 :

2 :

3 :

4 :

Renseignements vous concernant :

Je me déplace : En fauteuil manuel - Fauteuil électrique - avec cannes ou béquilles (rayer la mention inutile)

Hébergement : Chambre normale - Chambre et salle de bain adaptées (rayer la mention inutile)

*** Nous vous rappelons que toute personne atteinte d'une maladie neuromusculaire devra obligatoirement être accompagnée d'une tierce personne.**

*** Nous vous indiquons également que le montant à régler pourra se faire en plusieurs fois, comme nous le faisons pour nos divers voyages.**